



Décision de radiodiffusion CRTC 2023-392

Version PDF

Ottawa, le 28 novembre 2023

Rogers Media Inc.
Ottawa (Ontario)

Demande 2023-0612-5, reçue le 26 octobre 2023

CIWW Ottawa – Révocation de licence

1. Rogers Media Inc. a demandé la révocation, à compter du 27 octobre 2023, de la licence de radiodiffusion qu'elle détient relativement à son entreprise de programmation de radio commerciale de langue anglaise CIWW Ottawa (Ontario), qui a été renouvelée pour la dernière fois dans *Diverses stations de radio commerciale – Renouvellement de licences*, décision de radiodiffusion CRTC 2020-164, 25 mai 2020.
2. Compte tenu de la demande du titulaire et conformément à l'alinéa 9(1)f) de la *Loi sur la radiodiffusion*, le Conseil **révoque** la licence de radiodiffusion attribuée à Rogers Media Inc. pour l'entreprise susmentionnée.

Secrétaire général